

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1574

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 16

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence du mot :

« promulgation »,

le mot :

« publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.